



MISE EN GARDE - VIGILANCE

Nous appelons votre attention par rapport aux sollicitations d'entreprises privées du secteur de la rénovation et de l'amélioration de l'habitat aux pratiques commerciales peu scrupuleuses et contraires à la réglementation. En effet, celles-ci nuisent aux intérêts des consommateurs, ainsi qu'aux professionnels locaux de ce secteur d'activité qui se conforment à la réglementation.

En cas de doute, vous pouvez vous rapprocher de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations d'Eure-et-Loir, Service de la Sécurité des Produits industriels et de la Protection des Consommateurs, 15 place de la République à Chartres (Tél. 02 37 20 51 45).

Le Maire,

Brigitte FRANCHET

